Saint-Denis, le 24.11.2026

Communiqué de presse

SERM : la Société des grands projets, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions saluent une étape décisive pour les mobilités du quotidien

L'octroi des 8 premiers statuts de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) par le ministre des Transports, Philippe Tabarot, marque l'aboutissement d'un travail collectif mené par les collectivités territoriales avec le concours de l'Etat, de la Société des grands projets, de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions. Ces phases de préfiguration, menées pendant plusieurs mois ont permis de faire converger l'ensemble des partenaires autour d'une ambition commune : améliorer la mobilité du quotidien de millions de Français habitant des territoires métropolitains, péri-urbains et ruraux.

La Société des grands projets, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions saluent l'octroi de ces 8 premiers statuts qui va permettre la poursuite opérationnelle des projets :

- SERM de Rouen
- SERM de Strasbourg
- SERM du bassin de mobilité de Toulouse
- SERM Clermont - Auvergne
- SERM Stéphanois
- SERM de l'aire grenobloise
- SERM de la grande aire urbaine de Chambéry – Métropole Savoie et Avant-Pays Savoyard
- SERM de Touraine*

**Hors intervention de la Société des grands projets*

La collaboration de ces acteurs a permis d'accompagner les collectivités territoriales dans la définition de projets cohérents, réalisables et adaptés aux enjeux locaux.

La reconnaissance de ces 8 SERM témoigne de la dynamique engagée dans les territoires et constitue une étape structurante pour transformer progressivement les ambitions de mobilité en services supplémentaires et plus performants pour les voyageurs.

Au total, 29 projets sont engagés dans la démarche SERM. Avant l'obtention du statut, chaque projet passe par une phase de préfiguration, qui permet aux partenaires de définir les services de transport à développer, leur calendrier, leur financement et leur gouvernance. Les autres projets ont vocation à obtenir progressivement leur statut, au fur et à mesure de l'avancement des études et de l'instruction de leur dossier par l'État.

Les SERM proposent une offre de mobilité améliorée, plus lisible et mieux coordonnée à l'échelle des métropoles. Ils s'appuient sur une infrastructure ferroviaire et articulent le train avec les autres modes de transport collectif et les mobilités actives. Leur réussite repose ainsi sur une approche intégrée : renforcer et moderniser le socle ferroviaire tout en organisant des solutions multimodales pour améliorer l'ensemble des déplacements du quotidien.

SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions, aux côtés des Régions, des métropoles et de l'ensemble des collectivités et partenaires concernés, poursuivront leur engagement pour mettre leur expertise de gestionnaire d'infrastructure et de gares au service de projets ferroviaires robustes, progressifs et adaptés aux besoins de chaque territoire.

La Société des grands projets continuera d'accompagner les collectivités qui le souhaitent pour la mise en œuvre opérationnelle des projets. Elle pourra mobiliser son expertise en ingénierie et en conduite de grands projets pour approfondir les études, préciser le calendrier des opérations et accompagner les partenaires dans la structuration de leur gouvernance et de leur financement.

« L'attribution de ces premiers statuts marque une étape décisive pour les services express régionaux métropolitains. C'est le résultat d'un engagement important de tous les acteurs, ici salué et reconnu par l'Etat, pour construire des convergences locales. Pour des millions de Français, la mobilité longue du quotidien est un enjeu majeur. En renforçant l'offre de transport et en facilitant l'intermodalité, les SERM amélioreront l'accessibilité des territoires concernés et offriront une alternative crédible à la voiture individuelle. Nous mettrons au service de ces projets l'expérience et le savoir-faire acquis avec le Grand Paris Express, afin de construire des solutions concrètes et adaptées aux nouveaux besoins de mobilité. »

Jean-François Monteils, président du directoire de la Société des grands projets

« La publication de ces arrêtés est une étape particulièrement importante. Moins de trois ans après la loi SERM, nous passons progressivement d'une ambition nationale à des projets territoriaux structurés et reconnus par l'État. Pour SNCF Réseau, l'enjeu est désormais de transformer cette ambition en trajectoires ferroviaires robustes et réalisables, en conciliant

développement des services, régénération et modernisation du réseau. C'est tout le sens du travail mené depuis plusieurs années avec les Régions, l'État et les collectivités. »

Matthieu Chabanel, Président-directeur général de SNCF Réseau

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 8,4 milliards d'euros en 2025. www.sncf reseau.com

Contact presse SNCF Réseau :

Sophie Mayaud : sophie.mayaud@reseau.sncf.fr – 06 03 26 17 88

Léa Paire : lea.paire@sncf.fr - 06 64 23 39 30

A propos de SNCF Gares & Connexions

Nous concevons, construisons, modernisons et exploitons les gares de France, celles d'aujourd'hui et de demain. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces et collectivités locales), pour accueillir toujours plus de voyageurs. Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est d'intégrer et de connecter harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent, au bénéfice du développement des territoires sur lesquels nous opérons et d'une mobilité facilitée et durable, en garantissant le niveau de sûreté et de sécurité attendu par tous.

Contact presse SNCF Gares & Connexions :

Anna Bérard : anna.berard@sncf.fr – 06 25 02 07 17

À propos de la Société des Grands Projets

La Société des grands projets réalise de nouvelles solutions de mobilité du quotidien : des grands projets de transport décarbonés au service des territoires et des habitants. Elle pilote depuis 2010, la réalisation du Grand Paris Express, dont les quatre nouvelles lignes de métro (15, 16, 17 et 18) ainsi que les prolongements de la ligne 14 vont révolutionner les déplacements de banlieue à banlieue. A l'échelle nationale, au plus près des territoires, elle accompagne les collectivités pour mener à bien les projets de services express régionaux métropolitains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@sgp.fr - 06 34 47 16 18
Nathan Krzan - nathan.krzan@sgp.fr - 06 03 71 64 21
Camila Roussey – camila.roussey@sgp.fr – 07 70 22 31 22